

*Les subsides*

Il ne faudrait pas croire que nous participons à ce débat ce soir de gaieté de cœur. En général, le ton a été correct, à quelques exceptions près, mais les blessures ne sont pas encore cicatrisées. Comme le président du Conseil privé l'a dit, les députés ne sont pas les seuls victimes; c'est notre institution tout entière qui est atteinte. C'est pour cette raison que nous avons présenté la motion aujourd'hui pour que l'on étudie la question de la réforme de nos institutions.

Monsieur l'Orateur, la question de la réforme parlementaire est si vaste que, comme mon ami le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith), on essaye de trouver des solutions à certains des problèmes fondamentaux mais chacun sait que dans certains cas, il n'y a pas de solution parfaite. Je ne parlerai pas de la présence envahissante de la sonnerie. Nous l'avons tous perçue ces 16 derniers jours. Je songeais à ce qui s'est produit au cours des 16 derniers jours d'une façon plus bienveillante. Il y a eu de l'obstruction systématique, en plus de la sonnerie, qui sonnait et sonnait.

Monsieur l'Orateur, lisez les journaux ou regardez les nouvelles nationales à la télévision ce soir et vous verrez que d'autres pays sont secoués par des problèmes autrement plus graves, des pays où l'on se tire dessus, où l'on s'entretue, où la mort s'attache à tous les pas. Les sonneries ne sont pas des balles. Tout ce qui s'est produit, c'est qu'une sonnerie s'est fait entendre pendant 16 jours. Cela a causé un certain ennui. Cela a peut-être empêché que l'on s'entende très bien dans les corridors et cela a terriblement bousculé le calendrier des travaux du gouvernement. Mais rien d'essentiel n'a vraiment été touché. S'il y a eu de l'obstruction systématique, comme le nouveau secrétaire parlementaire, le président du Conseil privé, le sait pertinemment, c'est que les conservateurs ont cru qu'avec tant de changements importants dans le Règlement, en ce qui touche l'opposition, l'opposition ne peut pas vraiment débattre jusqu'à la semaine des quatre jeudis pour faire passer le message et qu'il leur faut utiliser n'importe quel moyen pour attirer l'attention sur quelque chose qui leur tient vraiment à cœur.

Moi qui suis député depuis 16 ans, jamais je n'aurais pu prévoir que la cloche sonnerait pendant 16 jours et, pour parler net, j'imagine qu'elle pourrait bien un jour ou l'autre se remettre à sonner pendant 16 autres jours. Je ne saurais dire quand. Je puis vous dire que si elle a sonné si longtemps, ce n'est pas seulement à cause du bill sur la sécurité de l'énergie. Aucune opposition digne de ce nom n'aurait osé laisser sonner la cloche pendant 16 jours seulement à cause d'un bill compliqué et comptant entre 150 et 170 pages, avec toutes les implications qu'il pouvait comporter. Je ne pense pas qu'un seul député s'imagine que c'est à cause de ce bill si la cloche a sonné si longtemps, même s'il a pu servir de catalyseur. Venant à la suite de toute une série de désagréments, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Je ne pense pas que cette obstruction systématique ait nui à quoi que ce soit. A mon avis, monsieur l'Orateur, même mes amis ministériels ont été quelque peu surpris de constater qu'elle suscitait tant d'intérêt dans la population, et que les avis étaient partagés sur la question de savoir s'il s'agissait d'une bonne ou d'une mauvaise chose, si c'était à cause du bill

sur la sécurité de l'énergie, s'il fallait stopper le gouvernement, s'il fallait tenir des élections, si Pierre Trudeau était allé trop loin, et si Joe Clark était un type formidable ou un minable. De nombreuses personnes ont interprété cette sonnerie à leur façon. Je répète que cette cloche sonnait en faveur de cette institution. Il faut résoudre le problème de la démocratie parlementaire.

Monsieur l'Orateur, le problème est partiellement attribuable au fait que ce n'est pas le système britannique qui est appliqué ici. Je ne veux pas que l'on nous parle indéfiniment du modèle des Parlements. Nous ne sommes pas anglais. La loi sur le Canada vient de se frayer un chemin à travers cette institution très collet monté qu'est la Chambre des Lords, ce qui à mon avis est une insulte pour le Canada. Absolument. Inutile donc de se quereller au sujet de notre Parlement parce que ce qui s'y passe n'a absolument rien à voir avec la façon dont le bill sur le Canada a progressé à la Chambre des Lords. Le Canada est doté d'un système de gouvernement fédératif et non pas d'un système unitaire comme celui qui a cours dans ce pays homogène qu'est l'Angleterre.

Ne nous perdons pas dans des questions de détail. Il est inutile pour un chasseur d'éléphants de relever la piste des lapins. Ce n'est pas comme ça que nous allons régler le problème.

En outre, l'Angleterre a autre chose que nous n'avons pas, soit l'alternance, le transfert du pouvoir du parti travailliste au parti conservateur, comme c'était le cas auparavant avec les libéraux et les conservateurs. Nous savons que le gouvernement change tous les huit ou dix ans en Angleterre et que les changements sont plus réguliers qu'au Canada, monsieur l'Orateur. Par conséquent, les députés anglais de l'opposition savent qu'ils feront partie du gouvernement dans huit ou dix ans. Ils ne risquent pas de faire un usage abusif des règles car ils savent qu'ils en subiront les conséquences une fois au pouvoir. Monsieur l'Orateur, il existe un déséquilibre marquant au Canada; le parti au pouvoir ne représente que le centre du Canada, surtout le Québec, alors que le parti conservateur a des assises très fortes dans l'Ouest et à l'ouest des Grands lacs. Ce n'est pas le seul déséquilibre; il y a également une certaine irrégularité dans les changements de gouvernement.

Le plus triste, c'est que le parti conservateur ne soit resté au pouvoir que huit ou neuf mois, si bien que les ministériels n'ont pas passé assez de temps dans l'opposition pour apprendre que les députés de l'opposition n'ont pas la tâche facile. Quand on se trouve dans l'opposition on essaie d'attirer l'attention du public sur les problèmes fondamentaux par tous les moyens, possibles et imaginables. Pas besoin toutefois d'être du côté de l'opposition ou du gouvernement pour tirer les leçons qui s'imposent monsieur l'Orateur.

● (2050)

Nous avons déjà la loi de Parkinson et la loi de Murphy; au lendemain de la Saint-Patrick, je voudrais donner la loi de Patrick. S'il y a une chose que j'ai apprise en politique ou au Parlement, c'est que la seule cohérence tient dans l'incohérence et l'incertitude constantes de nos affaires. Et de un.